



Ebène

Règlement intérieur



01 Règlement intérieur

Afin que vos conditions de séjour soient des plus agréables, et que les conditions d'hygiène et de sécurité soient garanties pour tous, nous vous prions de prendre attentivement connaissance de ce règlement.

Durée de location

Ce logement vous est loué pour une période définie lors de votre réservation, déterminée dans votre contrat de location. En aucun cas un client ne pourra se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux en dehors de cette période.

Arrivée et départ

- Les heures d'**arrivée** sont prévues l'après-midi **à partir. de 16h**
- Les heures de **départ** sont prévues le matin **avant 10h**.
- Le temps consacré au ménage doit avoir lieu le jour du départ, avant l'heure limite.

Matériel fourni

- Ce logement est loué avec la literie sommiers, matelas et oreillers. Vous devez obligatoirement vous servir de draps housses pour envelopper les matelas et taies d'oreillers.
- Les draps et autre linge de maison (parures de lit, serviettes, torchons...) sont fournis sur demande.
- Veuillez prévoir les sacs poubelles, éponges, filtres à café...
- Internet : Vous serez responsable des sites que vous consulterez pendant la durée du séjour ainsi que des téléchargements non autorisés

Utilisation des lieux

- Tous les meubles sont à votre disposition. Veuillez les garder en bon état et veiller à leur propreté.
- La fourniture de l'eau, de l'électricité et de la climatisation est incluse dans le prix de la location.
- Toutefois, dans le but de respecter au mieux l'environnement, veuillez éteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce, ne pas laisser couler l'eau inutilement, et ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes longtemps si vous utilisez la climatisation.
- Toutes les commodités sont à votre disposition, sous réserve d'un usage normal et raisonnable. A cet égard, veuillez ne rien jeter dans la cuvette des WC, hormis le papier hygiénique. N'utilisez que des produits compatibles avec une fosse septique.
- Chaque porte d'accès au logement est munie de serrure à clé. Veuillez absolument à bien les fermer lors de toute sortie des lieux. Vous êtes responsable de tout vol, toute dégradation ou perte des clés en cas de non-respect de cette clause.
- Un relevé est établi à chaque location permettant ainsi d'établir une consommation moyenne, toute surconsommation sera facturée en supplément en déduction de la caution.

02 Règlement intérieur

Consignes de sécurité et de bienséance

- Veuillez respecter la tranquillité des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Le volume sonore, à l'intérieur et à l'extérieur de la propriété, doit être contenu afin de respecter la tranquillité du voisinage. En cas de conflit et ou de plainte, nous nous réservons le droit d'exclure les clients à l'origine du trouble.
- Pour le respect du voisinage, il est strictement interdit de faire du bruit le soir après 20h et avant 8h du matin. (Radio, télévision, pas de musique...)
- Fêtes et rassemblements strictement interdit
- Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur du logement.
- En cas d'urgence, veuillez avertir les secours (18 pour les pompiers, 15 pour le Samu, 17 pour la police). Des extincteurs ont été placés dans le logement.

Forfait Nettoyage

- Le forfait Nettoyage est obligatoire, **100€ sont à régler en espèce à l'arrivée.**
- Le forfait Nettoyage (dont le montant est indiqué dans le contrat) comprend notamment le nettoyage des pièces et du linge de maison. Toutefois, merci de veiller à ne pas laisser le logement en désordre, en assurant notamment le rangement des meubles et objets.

Ordures ménagères

Des poubelles sont mises à votre disposition. Merci de respecter les règles de tri : poubelle jaune pour les emballages en carton, plastique et métal ; poubelle verte pour les déchets ménagers. Lors de votre départ, veuillez ne rien laisser dans les poubelles et les rendre propres.

Accueil des animaux

- Les animaux ne sont pas acceptés.

En cas de problème

- En cas de panne ou de dysfonctionnement, veuillez nous contacter sans attendre. Nous ferons alors au mieux pour remédier à la situation. Aucun remboursement de dépannage ou de réparation ne saurait être pris en compte sans notre accord.
- En cas de casse, sinistre ou dégradation merci de le signaler durant votre séjour, même si aucun dommage ne semble apparent. En cas de perte ou de dégradation d'éléments du logement, le montant de la caution pourra être minoré du coût de la remise en état ou d'un éventuel remplacement.

Contacts :

Hôte : Geneviève RIBELIN (+33) 06 30 14 70 83